La lettre aux responsables de Générations Mouvement Les Aînés Ruraux

Mars 2020

Edito

Journées nationales : un temps d'échanges et d'amitié dans une ambiance bienveillante

Nos journées nationales, rendez-vous annuel statutaire, rythment l'année.
Elles sont essentielles dans la vie d'une association puisque c'est le moment de l'Assemblée générale au cours de laquelle le bilan de l'année et les perspectives pour l'année à venir sont présentés aux délégués des Fédérations départementales.

Ces Journées nous permettent également de nous retrouver dans un esprit d'amitié et d'échanges, dans le respect de l'autre et de ses opinions.

Le Conseil d'administration national, lors de l'élaboration du programme, privilégie les temps de débat et d'échanges ainsi que des moments de détente pour des discussions plus informelles, pour s'aérer ou profiter d'activités proposées avant la reprise de l'après-midi. Cette année, avec notre partenaire Olyzen, certains pourront essayer des vélos électriques. Un atelier Equilibre animé par l'ASEPT Sud Aquitaine – Landes Pyrénées-Atlantiques sera proposé ainsi que des ateliers Saga.

Cette année encore, nous accueillerons nos partenaires dans l'espace Exposition qui leur est réservé.

La nouvelle organisation des Journées nationales, dans un centre de vacances, facilite les rencontres grâce à l'accueil qui nous est réservé par notre partenaire. Nous sommes tous ensemble, sur un même lieu d'hébergement, sans avoir à se préoccuper de rejoindre son hôtel en bus ce qui est un confort appréciable.

Les bénévoles de la Fédération des Landes ont à cœur également de préparer ces Journées nationales en lien avec la Fédération nationale, avec leur enthousiasme et leur investissement ; des journées enrichissantes, pleines de ressources et stimulantes pour les responsables des Fédérations départementales pour la suite de leur engagement.

A très bientôt à Seignosse.

Henri Lemoine
Président national

Complémentaire santé : faîtes connaître cette nouvelle offre !

Dans le cadre de l'offre de complémentaire santé que nous proposons désormais à chacun de nos adhérents, la liste des correspondants Mutualia a été transmise à tous les présidents de Fédérations départementales ainsi que le flyer édité par Mutualia et présentant l'offre.
Les correspondants Mutualia sont les interlocuteurs privilégiés des Fédérations départementales et sont à votre disposition pour vous renseigner sur l'offre, les modalités de sa souscription, etc.
Pourquoi ne pas les inviter à vos Assemblées générales qui se tiennent actuellement ? Cela vous permettra de faire connaître auprès des responsables de clubs et des adhérents cette offre adaptée aux seniors.

Générations Actions : vingt-neuf dossiers étudiés par le jury

Le jury pour le concours Générations Actions organisé en partenariat avec la Mutualité sociale agricole se réunira le mardi 3 mars.
Celui-ci est présidé par Jean-Pierre Laroche, vice-président de la Fédération nationale. Claude Connan, administrateur national, Marie-Jo Delsart, administratrice nationale au titre de l'Ifra, Emmanuelle Pion au titre de la Caisse centrale de Mutualité sociale agricole, et Jean-François Serres, référent national de la mobilisation nationale de lutte contre l'isolement (Monalisa) en font partie et ont analysé avec attention les 29 dossiers reçus qui respectaient la date limite d'envoi et la forme.
Les résultats sont jusqu'aux Journées nationales de Seignosse sous embargo.
En effet, les noms des lauréats seront dévoilés le jeudi 2 avril prochain, en clôture des Journées nationales.
Sur les 29 dossiers analysés :
• 8 provenaient de Fédérations départementales et 21 d'associations locales et de clubs
• 4 étaient envoyés par des Fédérations jamais participé au concours
Le thème de la lutte contre la fracture numérique est toujours d'actualité tout comme le travail de mémoire et de transmission.

Activités lucratives : le seuil d'exonération des impôts commerciaux a été relevé

La loi de finances du 28 décembre 2019 a revalorisé le seuil d'exonération des impôts commerciaux pour les associations à but non lucratif. Celui-ci passe de 63 690 € à 72 000 €.
La condition pour bénéficier de cette exonération ? Il est nécessaire que votre gestion soit désintéressée et que vos activités commerciales restent accessoires par rapport à votre activité principale.
Renseignement : Raymond Levy - rlevy@gmouv.org

Concours photos 2020 : Horloges d'ici et d'ailleurs

Les internautes ont jusqu'au 20 mars pour choisir leur photo préférée sur les 93 reçues par la Fédération nationale.
Pour voter :
https://pollunit.com/polls/39j8jypaqgjf-vyjxififq
ou cliquez sur le picto vert sur notre site national dans l'espace adhérent.

Bienvenue à Edlyne et Denis

Dans la perspective du départ en retraite de Fariza GERZSO le 31 mars prochain, la Fédération nationale accueille sa remplaçante Edlyne GUEÏ dès le 9 mars. Âgée de 27 ans, Edlyne est titulaire d'un BTS assistante de direction.

Par ailleurs, suite au départ d'Evelyne LE ROY, nous accueillerons également à partir du 20 avril Denis de RAUGLAUDRE pour occuper le poste d'administrateur Saga + web. Denis est titulaire d'un BTS Informatique de gestion. Il est âgé de 50 ans.
Leur téléphone et leur adresse courriel vous seront communiqués dés leur arrivée.

Communication

Renouvellement des affiches marque avec le logo
Les affiches logo de 45 cm x 45 cm ont été renouvelées.
Celles-ci sont conditionnées par paquet de 10. Si vous souhaitez en commander, rapprochez-vous de votre Fédération départementale.

Gobelet écologique recyclable en pré-commande
Dans le cadre de loi de transition énergétique du 17 août 2015, à partir du 1er janvier 2020, la mise à disposition de la vaisselle jetable plastique à usage unique est interdite.
Pour vos manifestations, fêtes, rassemblements, la Fédération nationale vous propose un système de pré-commande de gobelet écologique réutilisable fabriqué en France.
La pré-commande permet d'obtenir des tarifs dégressifs intéressants à condition d'en commander en grande quantité.
Avant de lancer toute commande, la Fédération nationale souhaite connaître vos besoins ;
Remplissez le bon de pré-commande à télécharger à partir du site www.generations-movement.orgà renvoyer avant le 30 avril.
Renseignement : Brigitte Bidaud bbidaud@gmouv.org

Pourquoi être fédéré ? : une nouvelle fiche Saga à votre disposition

Le dossier Pourquoi être fédéré ? qui s'adresse aux associations non fédérées s'enrichit d'une nouvelle fiche :
Solution d'aide à la gestion associative (Saga)

- Le sérieux de notre Mouvement
- L'aide à la gestion
- Les assurances
- La défense de nos intérêts
- Le tourisme
- Les avantages économiques

Renseignements : votre fédération départementale.

Marche et dictée : diffusez l'information et inscrivez-vous c'est encore possible !

Deux rencontres ouvertes aux adhérents se profilent à l'horizon du premier semestre 2020. Dans un climat d'amitié et de partage, ces deux séjours permettent aux adhérents de se retrouver autour d'une passion : la marche ou la langue française.
Attention : les inscriptions pour la dictée sont à faire avant le 31 mars impérativement. En effet, si le nombre de participants à cette rencontre est inférieur à 60, celle-ci pourrait être remise en cause. Si, à la date du 31 mars, vous ne connaissez pas encore le nom de personnes qui y participeront, confirmez cependant votre présence en posant une option.
Renseignements
Sophie Barny – sbarny@gmouv.org

Répit pour les aidants : Présence verte partenaire de Bulle d'air

Bulle d'air, action présentée lors de Journées nationale de 2019 et dans Tambour battant n°61 de septembre dernier est un service de répit à domicile destinés aux aidants familiaux initié par la Mutualité sociale agricole.

Ce service a pour objectif de permettre aux aidants de « souffler un peu », tout en maintenant la personne aidée dans le cadre sécurisant de son domicile. Pour cela, Bulle d'air met à la disposition des familles, des personnes appelées « relayeur(se)s » formé(e)s pour accompagner des publics fragiles. Ce service fonctionne 24h/24, 7j/7 de manière ponctuelle ou régulière.

Aujourd'hui, une nouvelle expérimentation sur les plateaux de Présence Verte pour le compte de Bulle d'air est mise en place.
Le principe de cette expérimentation est de faire réaliser par les opératrices et opérateurs de nuit de Présence Verte les astreintes assurées actuellement par les équipes Bulle d'air, entre 21h et 6h du matin, 7 jours sur 7 (écoute, conseil, orientation…).

A terme, l'objectif est d'envisager l'externalisation de l'astreinte de Bulle d'air chez Présence Verte avec les missions suivantes :

- traitement des appels de 21h à 6h (toutes les nuits y compris les week-ends et jours fériés)
- analyse de la demande pour apporter une réponse réactive et qualitative sur la base d'un protocole et de procédures précises élaborées par Laser Emploi en lien avec Présence Verte
- écoute active et attentive pour réassurer les aidants ou les relayeuses qui contactent le service ;
- nant durant l'intervention (décès, hospitalisation, chutes,…) sur la base d'un protocole et de procédures précises élaborées par Laser Emploi en lien avec Présence Verte (rappeler les actions clés à réaliser en fonction des situations, prévenir les secours si nécessaire, etc.) ;
- recensement des informations recueillies aux cours des échanges téléphoniques, traitement effectué au cours de l'astreinte (par le biais de compte-rendu d'appels) et transmission.

Pour mieux connaître Bulle d'air https://www.repit-bulledair.fr